

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

Événement : 29^e réunion du conseil d'administration de la FRA

Date : 15 - 17 mai 2018

Lieu : Vienne

Statut : Version finale

Membres/suppléants : Sirpa Rautio (FI, présidente), Filippo di Robilant (IT, vice-président), Charles Banner (UK), Jacqueline Biesheuvel-Vermeijden (NL), Pierre Calmes (LU), Rainer Hofmann (CdE), David Joyce (IE), Imre Juhász (HU), Krassimir Kanev (BG), Elżbieta Karska (PL), Julija Kiršienė (LT), Julie Lejeune (BE), Daniel Ludet (FR, suppl.), Marián Mesároš (SK, suppl.), Mārtiņš Pāparinskis (LV), Nuno Piçarra (PT), Kertti Pilvik (EE), Lawrence Quintano (MT), Alejandro Saiz Arnaiz (ES), Heiko Sauer (DE), Harald Scheu (CZ), Tena Šimonović Einwalter (HR, suppl.), Elisavet Symeonidou-Kastanidou (EL), Verica Trstenjak (SI), Erik Wennerström (SE), Irina Zlătescu (RO)

Michael O'Flaherty

Représentants COM : Emmanuel Crabit (JUST), Chiara Adamo (JUST), Szabolcs Schmidt (JUST), Nathalie Stockwell (JUST)

Services opérationnels : Constantinos Manolopoulos (Chef de CS), Joanna Goodey (Chef de FJ), Ioannis Dimitrakopoulos (Chef de ECR), Friso Roscam Abbing (Chef de FRPD), Andreas Accardo (DIR), Elisabeth Ressler (CS), Gabriel Toggenburg (DIR), Dimitra Fellner (DIR), Michail Beis (ECR), Nicole Romain (FRPD), Francesco Saverio Liguori (CS), Sanjeev Shukla (CS), Adrianna Bochenek (CS), Luca Burello (CS)

Membres excusés : Elise Barbé (FR), Louise Halleskov Storgaard (DK), Peter Kostelka (AT), Eliza Savvidou (CY), Lora Vidović (HR), Pavol Žilinčík (SK)

Observateurs/Invités : Uranija Pirovska (FY), Han Entzinger (CS), Tatiana Termacic (CdE)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

Table des matières :

1	Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts.....	3
2	Processus de sélection du comité scientifique 2018-2023 : désignation finale.....	3
3	Adoption du projet de procès-verbal de la 28 ^e réunion du CA	3
4	- Rapport des 47 ^e et 48 ^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente	4
	- Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période	4
5	Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux	4
6	Séance à huis clos	5
7	Adoption du rapport sur les droits fondamentaux 2018.....	5
	Rapport sur les droits fondamentaux 2019 : section « Focus »	5
8	Questions financières	5
9	Avis du CA sur les comptes définitifs 2017	6
10	Adoption du rapport d'activité annuel consolidé 2017	6
11	Virement budgétaire 2018_01 et modification du document de programmation 2018-2020.....	6
	Budget rectificatif 2018_01	6
12	Mise à jour sur le document de programmation 2019-2021	7
13	Note du directeur sur le développement du programme de travail annuel 2020	7
14	Enquêtes de la FRA	7
15	Révision du Règlement intérieur de l'Agence	7
16	Nouveau cadre de contrôle interne.....	8
17	Impact du retrait du Royaume-Uni de l'UE sur les travaux de la FRA	8
18	Forum sur les droits fondamentaux (« FRF ») 2018 : mise à jour.....	8
19	Divers	8

Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

Principales conclusions :

- 1.1 Aucun nouveau conflit d'intérêts n'est signalé. La présidente rappelle aux membres et aux membres suppléants l'importance de soumettre leurs déclarations d'intérêt sur une base annuelle et demande aux membres titulaires de rappeler cette obligation à leurs suppléants.
- 1.2 Le projet d'ordre du jour est adopté.

Décision : A. Le projet d'ordre du jour est adopté.

2 Processus de sélection du comité scientifique 2018-2023 : désignation finale

Principales conclusions :

- 2.1 Le conseil d'administration nomme les candidats suivants en tant que membres du nouveau comité scientifique, dont le mandat de cinq ans commencera le 4 juin 2018 : Kieran Bradley, François Crépeau, Theodora Kostakopoulou, Joanna Kulesza, Julia Laffranque, Anja Mihr, Francesco Palermo, Martin Scheinin, Nico Schrijver, Anne Waldschmidt, et Siniša Zrinščak.

Décision : B. Kieran Bradley, François Crépeau, Theodora Kostakopoulou, Joanna Kulesza, Julia Laffranque, Anja Mihr, Francesco Palermo, Martin Scheinin, Nico Schrijver, Anne Waldschmidt, et Siniša Zrinščak sont nommés membres du nouveau comité scientifique 2018-2023.

3 Adoption du projet de procès-verbal de la 28^e réunion du CA

Principales conclusions :

- 3.1 Le projet de procès-verbal de la 28^e réunion du CA est adopté.

Décision : C. Le projet de procès-verbal de la 28^e réunion du CA est adopté.

4 - Rapport des 47^e et 48^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente - Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

Principales conclusions :

- 4.1 La présidente rend compte des 47^e et 48^e réunions du bureau exécutif. Elle évoque également ses activités menées au nom de l'Agence en Finlande et au niveau de l'UE.
- 4.2 Le directeur fait le point sur les activités opérationnelles de l'Agence depuis la 28^e réunion du CA sur la base de son rapport écrit. Il présente les principaux résultats et l'état d'avancement des travaux dans les cinq domaines stratégiques, qui ont été approuvés par le conseil d'administration dans le plan stratégique 2018-2022 de la FRA. Ces domaines sont les suivants : 1) Identifier les tendances : collecter et analyser des données comparables ; 2) Contribuer à améliorer la législation et sa mise en œuvre : fournir des conseils indépendants ; 3) Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance en temps réel ; 4) Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés ; 5) Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés de soutien. Il rend également compte des relations institutionnelles de l'Agence, en particulier avec les présidences actuelle et future du Conseil de l'UE, avec le Conseil de l'Europe, les Nations Unies, l'OSCE et son Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH). Enfin, il renvoie à son rapport écrit pour obtenir une mise à jour sur la gouvernance interne. Le conseil d'administration se félicite du rapport et de sa nouvelle structure. Il discute d'activités opérationnelles spécifiques menées au cours de la période considérée.

5 Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux

Principales conclusions :

- 5.1 La Commission informe le CA de la date de publication de son rapport annuel sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'UE, ce qui permet des synergies avec le rapport de l'Agence sur les droits fondamentaux publié et présenté simultanément au Parlement européen et au Conseil. La Commission fait également le point sur ses dernières activités politiques et législatives dans le domaine des droits fondamentaux, y compris les initiatives liées à l'État de droit, les actions de soutien à la société civile, les lanceurs d'alerte, le socle européen des droits sociaux, l'intelligence artificielle, la lutte contre la désinformation en ligne, ainsi que l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données. Elle indique également que le processus d'octroi du statut d'observateur à la Serbie est terminé et que ce pays sera désormais invité à nommer un observateur au conseil d'administration et un agent de liaison national. Les progrès sont également bien avancés en ce qui concerne le statut d'observateur de l'Albanie. Enfin, la Commission rend compte des activités de coopération avec l'Agence, notamment dans le cadre de l'enquête de l'Agence sur la discrimination et les crimes de haine à l'égard des personnes juives, du colloque annuel de la Commission sur les droits fondamentaux

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

en novembre 2018 et du séminaire conjoint avec la présidence autrichienne sur la Charte, ainsi que du groupe de haut niveau sur la lutte contre le racisme et la xénophobie qui se tiendra à Vienne en octobre 2018.

6 Séance à huis clos

Principales conclusions :

- 6.1 Les membres du conseil d'administration se penchent sur des questions confidentielles.

7 Adoption du rapport sur les droits fondamentaux 2018 Rapport sur les droits fondamentaux 2019 : section « Focus »

Principales conclusions :

- 7.1 Le président du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) présente le rapport sur les droits fondamentaux 2018. Le conseil d'administration adopte ce rapport.
- 7.2 Le conseil d'administration choisit le thème suivant pour la section « Focus » du rapport sur les droits fondamentaux 2019 : « *Les objectifs du développement durable (ODD) dans l'UE du point de vue des droits de l'homme* ».

Décision : D. Le conseil d'administration adopte le rapport sur les droits fondamentaux 2018.

Décision E. Le conseil d'administration choisit le thème « *Les objectifs du développement durable (ODD) dans l'UE du point de vue des droits de l'homme* » pour la section « Focus » du rapport sur les droits fondamentaux 2019.

8 Questions financières

Principales conclusions :

- 8.1 Le conseil d'administration entend un rapport du président du comité budgétaire sur les questions financières, qui couvre les comptes définitifs 2017, le rapport d'activité annuel consolidé 2017, la modification du document de programmation 2018-2020, ainsi que le budget rectificatif 2018_01.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

9 Avis du CA sur les comptes définitifs 2017

Principales conclusions :	
9.1 Le conseil d'administration adopte son avis sur les comptes définitifs 2017.	
Décision :	F. Le conseil d'administration adopte son avis sur les comptes définitifs 2017.

10 Adoption du rapport d'activité annuel consolidé 2017

Principales conclusions :	
10.1 Le conseil d'administration adopte le rapport d'activité annuel consolidé 2017. Il souligne l'utilité de ce rapport et suggère d'inclure les réalisations de la FRA tirées de celui-ci dans le prochain rapport sur les droits fondamentaux.	
Décision :	G. Le conseil d'administration adopte le rapport d'activité annuel consolidé 2017.

11 Virement budgétaire 2018_01 et de modification du document de programmation 2018-2020 Budget rectificatif 2018_01

Principales conclusions :	
11.1 Le chef du département « Services administratifs » présente la première modification du document de programmation 2018-2020, que le conseil d'administration adopte.	
11.2 Le chef du département « Services administratifs » présente la proposition de budget rectificatif 2018_01, que le conseil d'administration adopte.	
Décision :	H. Le conseil d'administration adopte la première modification du document de programmation 2018-2020. I. Le conseil d'administration adopte le budget rectificatif 2018_01 proposé.

12 Mise à jour sur le document de programmation 2019–2021

Principales conclusions :

- 12.1 Le directeur présente le document de programmation 2019-2021 mis à jour, ainsi qu'une proposition de nouvelle structure pour ce document.
- 12.2 Le conseil d'administration discute du document de programmation 2019-2021 mis à jour qui sera adopté en décembre. Bien que la Commission soumettra son avis officiel statutaire sur le projet d'ici juillet 2018, elle formule un certain nombre de commentaires informels pour examen par le conseil.
- 12.3 Le directeur présente un nouveau format potentiel à utiliser à partir du document de programmation 2020-2022.

13 Note du directeur sur le développement du programme de travail annuel 2020

Principales conclusions :

- 13.1 Le directeur présente les priorités proposées pour 2020. Le conseil d'administration se félicite de la qualité de la note.

14 Enquêtes de la FRA

Principales conclusions :

- 14.1 Le conseil d'administration est informé de l'approche suivie par l'Agence concernant les enquêtes de la FRA à l'horizon 2020 et au-delà, afin de répondre aux requêtes demandant la répétition d'enquêtes de la FRA.

15 Révision du Règlement intérieur de l'Agence

Principales conclusions :

- 15.1 Le conseil d'administration examine la proposition de révision du règlement intérieur de l'Agence. Un certain nombre d'observations sont formulées et seront prises en considération. La Commission, le comité scientifique et le membre du CA désigné par le CdE seront consultés avant que la révision puisse être adoptée par le CA.
- 15.2 L'adoption de la révision est prévue pour décembre 2018.

16 Nouveau cadre de contrôle interne

Principales conclusions :	
16.1 Le conseil d'administration adopte le nouveau cadre de contrôle interne proposé.	
Décision :	J. Le conseil d'administration adopte le nouveau cadre de contrôle interne proposé.

17 Impact du retrait du Royaume-Uni de l'UE sur les travaux de la FRA

Principales conclusions :	
17.1 Le conseil d'administration discute du retrait du Royaume-Uni de l'Agence. Le CA décide de créer un groupe de travail ad hoc sur la question.	

18 Forum sur les droits fondamentaux (« FRF ») 2018 : mise à jour

Principales conclusions :	
18.1 Le CA reçoit une mise à jour concernant le FRF 2018, dans laquelle il est également souligné la forte implication du Conseil de l'Europe et des Nations Unies (qui font notamment le lien entre les discussions et le programme de développement durable). Le format et le contenu de l'événement sont salués.	

19 Divers

Principales conclusions :	
19.1 Le conseil d'administration remercie le président du comité scientifique sortant, M. Han Entzinger, et exprime sa gratitude pour la bonne coopération dont il a fait preuve au cours des dernières années.	

Date de la prochaine réunion : 13 et 14 décembre 2018

Approuvé le :	13 DEC. 2018
Par la présidente :	S. Rumb